

Indre-et-Loire - Loches - Environnement

## Deux poules pour réduire vos déchets

08/06/2017 05:35

Loches Sud Touraine reconduit l'opération « la TRlbu adopte des poules », initiée en 2015 par la communauté de communes Loches Développement et l'étend à l'ensemble de son territoire. Deux poules seront attribuées à soixante-huit familles volontaires. En contrepartie, ces foyers s'engagent à se déplacer chez l'éleveur à la date fixée pour la distribution de ces animaux, à se doter d'un poulailler qui sera installé dans un espace de vie suffisant (15 à 20 m<sup>2</sup> de terrain libre) et à s'occuper des poules de manière régulière (nourriture, eau, entretien).

L'objectif de ce projet est de détourner la part des déchets alimentaires (préparation et restes de repas) présent dans la poubelle noire afin de diminuer les volumes d'ordures ménagères collectés. L'expérience menée en 2015 a montré que deux poules consomment en moyenne 12 kg de biodéchets par mois soit 30 % de la poubelle d'un foyer.

Cette année, les poules rousses proviendront de l'élevage L'œuf bio de Touraine, de Marie-Claire Pineau et Guillaume Marquet installés à Manthelan. Il s'agira de poules dites de réforme qui, âgées de seulement quatorze mois, partent à la retraite. Les deux éleveurs mettent un point d'honneur à trouver une famille d'accueil à leurs gallinacées pour leur éviter l'abattoir.

Plus assez productives en élevage, elles continueront tout de même à pondre encore quatre à cinq ans. Les candidats à l'adoption doivent remplir un formulaire de demande, à transmettre à la communauté de communes Loches Sud Touraine, avant le 30 juin. Ils peuvent les trouver dans les commerces de proximité sous forme de carte postale et peuvent également faire leur demande en ligne sur le site web [www.lochessudtouraine.com](http://www.lochessudtouraine.com) ou sur Facebook : [latribudutri](https://www.facebook.com/latribudutri)



Deux poules consomment 12 kg de bio-déchets par mois (30 % de la poubelle).

## SAINT-QUENTINOIS

# Les fientes de poules pourrissent leur vie

Les odeurs d'épandage agacent les habitants d'Holnon. Ils s'interrogent sur la provenance des matières organiques épandues, surtout celles des pays étrangers.

**C**a pue la rage ! » Cet habitant d'Holnon s'exaspère des odeurs qui émanent des champs alentours de la commune, quelques kilomètres à l'ouest de Saint-Quentin. « *Le soir, nous aimerions profiter de notre terrasse mais ce n'est pas possible. Dans les boues d'épandage, on retrouve des plumes, des carcasses... Ce n'est pas vraiment de l'engrais. Et c'est tout le canton qui est dans la merde.* »

### 130 000 TONNES

La préfecture rappelle la nature des épandages : « *Ce sont des engrais d'origine organiques qui remplacent les engrais chimiques* ». Au total, ce sont près de 130 000 tonnes qui sont épandues dans les champs. « *Elles proviennent essentiellement des dix-neuf plus gros élevages de volailles du département (de l'Aisne), le reste provient d'élevages des Hauts-de-France, une plus faible quantité de Belgique et plus rarement des Pays-Bas.* » Il faut également compter dans ces 130 000 tonnes les effluents des collectivités et des in-



Les plumes et les carcasses retrouvées dans les épandages posent question aux habitants d'Holnon.

dustries agroalimentaires. Et s'il y a une partie qui fait grincer les habitants, c'est celle en provenance de la Belgique et des Pays-Bas. Même un agriculteur de Ly-Fontaine, commune du canton de Ribemont qui avait déjà eu recours à des matières étrangères avant de

prendre ses distances, déclarait dans nos colonnes : « *Nous ne savons pas vraiment ce qui se passe dans les élevages des pays étrangers.* » La préfecture assure de la traçabilité des produits en provenance des autres pays de l'Union européenne. « *Elle est obligatoire des*

### ET AVEC LE FIPRONIL ?

**L'été a été marqué** par le scandale du Fipronil, un pesticide utilisé contre les poux, mais qui s'est retrouvé dans les œufs. Les habitants s'interrogent sur les épandages de fientes de poules.

**La préfecture** explique : « *Les engrais issus des fientes sont des produits normés. Ils font donc l'objet de contrôles suivant des plans nationaux et régionaux. Des contrôles inopinés peuvent également être effectués au besoin.* »

**Le scandale** des œufs contaminés ne devrait pas se transformer en scandale de fientes contaminées... Même si les habitants restent sceptiques.

*le point de départ pour toutes les matières animales ou d'origine animale qui ne sont pas ou plus destinées à l'alimentation.* » Ils sont soumis à des contrôles.

La direction départementale de la protection de la population assure la gestion des demandes d'autorisation d'introduction dans le dé-

partement. Elle peut les autoriser comme les refuser. Autrement dit, les engrais épandues répondent aux normes.

### Les engrais épandus sont soumis à des autorisations d'entrée

Le maire d'Holnon, Jean-Marc Le-maire n'a pas connaissance du problème d'odeur des épandages. Il renvoie vers son homologue à Gri-court. « *Ca fait 20, 30 ou même 40 ans que nous entendons parler des épandages après les moissons.* » intervient Roland Varlet, premier magistrat. La commune a eu un début des années 2000 difficile avec un élevage de volailles. « *Mais tout est rentré dans l'ordre.* » Il reconnaît quelques jours de mauvaises odeurs. « *Mais personne ne s'est plaint.* » Ce silence agace d'autant plus les habitants qui respirent les odeurs. ■ A.M.